

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

www.economie.gouv.fr

Paris, le 20 Novembre 2012 N° 232

Point presse de Pierre MOSCOVICI, Ministre de l'Economie et des Finances suite à la décision de l'agence de notation Moody's - Le Mardi 20 Novembre 2012 à 8h00 à Bercy -

Mesdames et Messieurs,

Je vous ai réuni aujourd'hui pour vous faire part de ma réaction après l'annonce hier soir de la décision de Moody's d'abaisser d'un cran la notation de crédit à long terme de la République française, avec maintien d'un perspective négative. Elle fait suite à la mise sous perspective négative le 13 février 2012.

Permettez-moi tout d'abord de replacer la décision de Moody's dans son contexte et rappeler que <u>ce</u> <u>changement de notation ne remet en cause ni les fondamentaux économiques de notre pays, ni les réformes engagées par le gouvernement, ni la qualité de notre signature :</u>

- la note de crédit à court terme de la France demeure au plus haut niveau. La note de crédit à moyen et long terme a été abaissée d'un cran et se situe un cran derrière la note la plus élevée. La France demeure l'un des pays les mieux notés dans le monde et en Europe. Concrètement, la France est un cran en dessous de l'Allemagne, mais 7 crans au dessus de l'Italie et 8 crans au dessus de l'Espagne;
- la France est un pays solide. L'économie française dispose de nombreux atouts: sa taille, sa productivité élevée, la qualité de ses services publics et de ses infrastructures, la diversification de son appareil productif, l'importance de l'épargne privée (plus de 15% du revenu disponible brut), l'endettement relativement modéré des agents économiques privés (ménages et entreprises);
- Cette force de l'économie française est reconnue par les investisseurs. Nous empruntons actuellement à des taux très bas. Le coût de financement à moyen et long terme est de 1,87% pour 2012 à ce jour, et de 1,02% toutes maturités confondues. Les précédents records au cours d'une année étaient de 2.53% en 2010 et 2,80% en 2011.

Je voudrais également souligner que cette décision, dont nous prenons acte même si nous la déplorons, sanctionne avant tout la situation dont nous avons hérité et qui n'a cessé de se dégrader depuis dix ans. Elle s'inscrit dans la continuité de l'abaissement de la note de la France par Standard & Poor's le 13 janvier dernier et de la mise sous perspective négative de la note française, le 13 février 2012, et de celles d'autres grands pays européens, le 23 juillet 2012.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



L'analyse de Moody's rejoint en partie celle du rapport Gallois, en mettant en avant les pertes de compétitivité de l'économie française. A cet égard, elle jette à son tour une lumière critique sur les dix années écoulées et l'héritage du précédent gouvernement.

Moody's insiste en outre sur les risques qui pèsent sur la croissance des autres pays de la zone euro, et donc indirectement sur la France, qui occupe une position centrale et se trouve donc très intégrée commercialement avec eux.

Ensuite, je relève que Moody's salue les décisions du gouvernement en matière de redressement des comptes publics et de compétitivité. Il est important de rappeler avec force, aujourd'hui, que le gouvernement a déjà engagé et poursuit résolument son agenda de réformes :

- la situation de la zone euro commence à se stabiliser et des efforts sans précédents ont été réalisés, que ce soit au niveau de l'Union européenne avec le Pacte de croissance de juin, les annonces de la BCE, la stabilisation de la situation en Espagne et en Italie et l'approfondissement de l'intégration, avec la supervision bancaire intégrée ;
- le redressement de nos comptes publics a été engagé, avec pas moins de six textes financiers structurants présentés au Parlement en six mois (LFR de juillet, PLF pour 2013, PLFSS pour 2013, projet de loi de programmation pluriannuelle, projet de loi organique relative à la gouvernance et la programmation des finances publiques, PLFR de novembre) et la réaffirmation de nos cibles budgétaires, en particulier l'objectif de 3% en 2013 ;
- notre potentiel de croissance sera amélioré par la mise en œuvre rapide du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi annoncé par le Premier Ministre, mais aussi par la réforme du financement de l'économie, la négociation en cours sur la sécurisation de l'emploi et la modernisation de l'action publique.

Enfin, je voudrais également souligner que le secteur bancaire français est plus solide qu'il y a un an : il a réduit sa dépendance au financement de marché, ainsi que son exposition à certains pays et il a accru ses fonds propres par la mise en réserve de ses bénéfices pour atteindre un ratio de fonds propres durs de 9%.

J'entends déjà les critiques des uns qui, oubliant leur responsabilité dans la situation actuelle, chercheront à instrumentaliser la décision de Moody's pour dénigrer l'action du gouvernement, comme des autres qui jugeront que nos efforts sont bien vains puisque le gouvernement n'aurait pas réussi à inverser le cours des choses.

Aux uns comme aux autres et aussi aux investisseurs, je veux dire que le gouvernement est pleinement engagé dans un programme de réformes sans précédent. Le Président de la République a fixé le cap, le rythme et la méthode de ce programme.

Le cap est ambitieux – le redressement de la croissance et de l'emploi – et le rythme est soutenu - beaucoup a déjà été fait depuis six mois -, la méthode est sérieuse et inclusive - un pacte de confiance qui doit concilier justice sociale et efficacité économique.





Nous nous y tiendrons : non pas parce qu'une agence de notation ou une organisation internationale le recommande mais parce que nous estimons que ce programme de réformes est nécessaire et utile pour l'économie française, pour l'emploi et la justice. Nous demandons à être jugés sur nos résultats.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI:

Safia OTOKORÉ: 01.53.18.40.82 - safia.otokore@cabinets.finances.gouv.fr

Laurent FARY: 01.53.18.41.84 - laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr

